

# Le Bulletin de Veille

1er Avril 2016

Numéro 242

## Insolite 2

Dash, le petit chien qui a semé la panique en Californie 2

## Actualités 2

Le crowdlending a de beaux jours devant lui ..... 2

## Offres 2

Complémentaire santé : MFPrévoyance lance sa première offre à destination des TNS et assimilés ..... 2

Mondial Assistance aide au recrutement de l'homme clé en cas d'urgence ..... 2

Assurance emprunteur : Swiss Life dévoile son offre digitalisée ..... 3

## Distribution 3

« Les Habités », le Paiement automatique dans ses commerces préférés ! ..... 3

## Digital 3

Bercy va expérimenter la blockchain avec des minibons pour PME ..... 3

Prévention santé : le GMPA lance l'application « Mieux vaut prévenir » ..... 4

BNP PARIBAS compose « La Minute Service » avec ZSPARK ..... 4

## Paiements 4

FinTech : Dalenys veut quintupler en trois ans les flux de paiement qu'elle encaisse ..... 4

GoCardLess, la fintech experte du prélèvement en ligne 5

Une carte ultra-sécurisée : biométrique avec PIN dynamique ..... 5

Sécurité des cartes bancaires : les réseaux européens s'internationalisent ..... 5

## Réglementaire 5

Trading en ligne : les autorités veulent frapper fort contre les arnaques ..... 5

Loi Sapin II : le chèque en ligne de mire, les services de paiement encadrés ..... 6

Banques : la réforme réglementaire de Bâle IV n'aura pas lieu ..... 6

## Rapprochements 6

Le coup de pouce de la Maif à la livraison de colis par des particuliers ..... 6

Maif Avenir soutient TravelCar ..... 7

Compte pénibilité : Ag2r La Mondiale et Didacthem font cause commune ..... 7

Crédit Agricole : partenariat avec Business France ..... 7



**Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.**

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



## Insolite



1<sup>er</sup> avril 2016 • sputniknews

### Dash, le petit chien qui a semé la panique en Californie

Il y a neuf ans, quand Bruce Francis a baptisé son pitbull Dash, il ne pouvait pas imaginer quel problème ce nom inoffensif lui poserait dans le futur.

L'histoire est banale, Bruce Francis, propriétaire de l'animal et malade de la sclérose en plaque, a voulu faire un paiement sur Internet pour rétribuer la personne qui promène son chien : dans le libellé de l'opération, il a simplement écrit « Dash ».

L'opération a été annulée par la banque à cause de la ressemblance avec l'acronyme « Daech », signalée au ministère américain du Trésor, qui a envoyé un message à Bruce Francis lui demandant d'« expliquer ce que signifie Dash ». « Je me suis dit super, ils arrêtent le terroriste le plus stupide du monde », a raconté cet habitant de San Francisco à la chaîne locale KTVU. ●●●

## Actualités

30 mars 2016 • Billet de banque

### Le crowdlending a de beaux jours devant lui

Le **crowdlending** se développe à toute vitesse en France. Depuis l'entrée en vigueur de statuts spécifiques, 89 plateformes ont été immatriculées à l'Orias. Un succès soutenu par le nouveau cadre légal annoncé mardi 29 mars par le ministre de l'Economie.

Lors de la 3<sup>ème</sup> assise du financement participatif, Emmanuel Macron a en effet annoncé quelques assouplissements pour, « permettre à cette révolution de se réaliser entièrement et instaurer un cadre capable de sécuriser et accompagner le développement du crowdlending en France ».

**Les investisseurs pourront prêter plus et les entreprises emprunter davantage** : le **plafond** des levées de fonds passent de 1 million à **2,5 millions d'euros** et les **particuliers** peuvent désormais prêter **avec intérêts 2 000 euros** (au lieu de 1 000 euros) par projet et **5 000 euros sans intérêts** (au lieu de 4 000

euros). **De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les pertes éventuelles sont déductibles des impôts.**

En 2015, les plateformes de crowdlending ont récolté 30 millions d'euros, soit seulement 0,03 % du financement des TPE/PME... ●●●

## Offres

29 mars 2016 • L'Argus de l'Assurance

### Complémentaire santé : MFPrévoyance lance sa première offre à destination des TNS et assimilés

Cette offre de complémentaire santé, éligible au dispositif loi Madelin, se compose de sept formules pour personnaliser au mieux les besoins des TNS.



MFPrévoyance, détenu à 65% par CNP Assurances, lance une offre

**MFPro Santé pour les TNS** (ouverte au conjoint et à ses enfants). Une offre **MFPro Prévoyance** sera également proposée à l'été 2016. **La souscription couplée permettra de bénéficier d'une réduction de 25%.**

**Le souscripteur** dispose d'un accès à un espace assuré pour réaliser ses démarches en ligne et de services d'assistance (informations juridiques, prestations d'assistance en cas d'accident/maladie...).

Pour **les courtiers** proposant MFPro Santé, un outil d'aide à la vente est mis à disposition incluant un simulateur de remboursements, un tarificateur pour réaliser des devis et un service d'adhésion en ligne via signature électronique. ●●●

29 mars 2016 • L'Argus de l'Assurance

### Mondial Assistance aide au recrutement de l'homme clé en cas d'urgence

L'Assisteur propose une garantie permettant d'accélérer le processus de recrutement d'un dirigeant de TPE.



En lançant cette nouvelle garantie, **l'Aide au recrutement de l'homme clé, Mondial Assistance** permet aux petites structures d'optimiser les chances de remplacement - dirigeant ou salarié indispensable à la pérennité de l'entreprise - dans le cas où ce dernier devient invalide, en incapacité d'exercer, ou décède.

Ainsi, cette nouvelle offre, disponible auprès des bancassureurs (*en complément d'une garantie prévoyance, d'une assurance homme clé ou encore d'une multirisques professionnelle*), permet d'accompagner une entreprise lors de la recherche du bon profil à recruter (*rédaction d'annonce, identification des ac-*

teurs de la région, utilisation des réseaux sociaux...) et de lui remettre un dossier de synthèse avec les coordonnées des organismes recruteurs et des conseils personnalisés. ●●●

31 mars 2016 • Assurance & Banque 2.0

## Assurance emprunteur : Swiss Life dévoile son offre digitalisée

Baptisée **SwissLife Assurance des Emprunteurs**, cette solution permet une souscription en un seul rendez-vous, et en quelques clics, pour la garantie d'opérations de crédits immobiliers ou professionnels.



Cette offre digitalisée est un contrat collectif à adhésion individuelle, qui s'adresse à tous les profils d'emprunteurs. La souscription digitalisée inclut notamment la **signature électronique**, permettant ainsi au client d'**obtenir un certificat d'adhésion à l'issue d'un rendez-vous**.

En complément de la digitalisation, les experts de **SwissLife** apportent leur concours au conseiller pour toutes les situations qui nécessitent un accompagnement particulier. A cette fin ont notamment été créées différents **dispositifs** : **une direction commerciale dédiée qui, à l'horizon 2018, couvrira l'ensemble du territoire grâce à 25 inspecteurs experts ; une direction des risques spéciaux** pour répondre à toutes les problématiques de capitaux importants, risques aggravés de santé, risques géographiques, etc.

Enfin, cette offre s'ajustant au besoin des emprunteurs, sera disponible auprès des agents généraux, courtiers généralistes et spécialisés, courtiers en crédit et CGPI. ●●●

## Distribution



31 mars 2016 • Be a Boss

## « Les Habitués », le Paiement automatique dans ses commerces préférés !

« Les Habitués » est une application qui permet d'avoir un compte chez tous ses commerçants favoris. L'utilisateur de cette application n'a donc plus besoin d'avoir de la monnaie sur lui pour payer son pain par exemple



Deux options s'offrent au client pour s'inscrire sur cette application : soit il demande au commerçant de l'inscrire directement en boutique via un iPad, soit il peut s'inscrire au préalable via l'application. Ensuite **le commerçant adhère et détecte automatiquement le client grâce au Bluetooth de l'application**. Le client pourra donc régler ainsi ses achats ayant auparavant crédité son compte du montant qu'il souhaite pour chaque commerçant. **Pour pouvoir utiliser l'application, chaque commerçant doit payer mensuellement entre 29 et 79€HT.**

De plus, en fonction du montant crédité sur l'application, le client bénéficie d'avantages. « C'est ce qu'on appelle le concept de fidélisation inversée », souligne Rodolphe Bloch-lainé, le fondateur. ●●●

## Digital

30 mars 2016 • L'Usine Digitale

## Bercy va expérimenter la blockchain avec des minibons pour PME

« Nous allons profiter de l'ordonnance sur la réglementation financière, chargée de dépoussiérer les bons de caisse et de créer des minibons, pour expérimenter la blockchain », a annoncé Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

A travers cette ordonnance, c'est bien la Blockchain que vise Bercy. Cette technologie est l'occasion de remplacer les registres, tenus individuellement par les émetteurs, par un **registre distribué**. Elle pourrait aussi représenter un **mode de circulation pour les minibons, une authentification des transactions et un moyen de les enregistrer dans un registre distribué** (blockchain) détenus par tous les acteurs. C'est un pas de plus vers la dématérialisation de l'outil financier que sont les bons de caisse et minibons.

L'appétence de Bercy pour la blockchain s'explique aussi par la transparence offerte par la technologie. L'existence d'un registre distribué devrait faciliter la tâche du régulateur concernant l'audit des intermédiaires de crowdfunding. Alors que le ministère doit relever plusieurs défis – protection des investisseurs-prêteurs et solidité des plateformes - la transparence offerte par la blockchain n'est pas innocente dans son initiative. ●●●



30 mars 2016 • L'Argus de l'Assurance

### Prévention santé : le GMPA lance l'application « Mieux vaut prévenir »

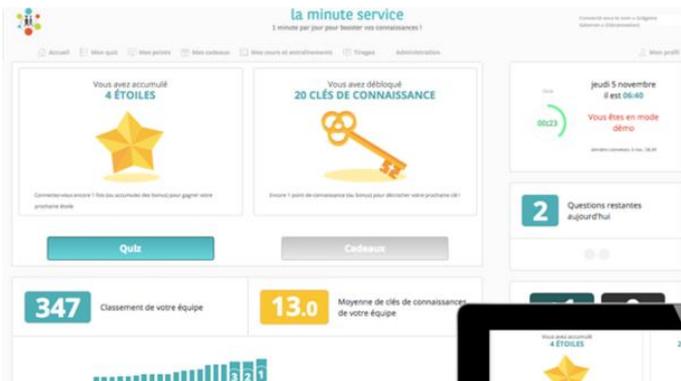
Une nouvelle application dédiée à la prévention santé qui protège les militaires, les policiers et les pompiers, 350 000 adhérents.



Disponible sur les plateformes de téléchargement iOS Apple et Android, ce service permet aux mobinautes de regrouper leurs données de santé et de suivre leur évolution tout au long de leur vie.

Ainsi, un **carnet de vaccination numérique, avec rappel des échéances** et relai des recommandations adaptées à chaque utilisateur, un **suivi des rendez-vous de santé ou encore une aide à la prise de médicaments** sont disponibles. Les adhérents peuvent également entrer les données relatives à leur famille. Ils disposent de **fiches-conseil** sur certaines thématiques et d'une **plateforme de télé-conseil médical** pour envoyer un mail ou téléphoner à un médecin ou spécialiste.

L'application est également proposée en marque blanche à des assureurs, des mutuelles et des DRH. ●●●



31 mars 2016 • Assurance & Banque 2.0

### BNP PARIBAS compose « La Minute Service » avec 2SPARK

Dans le cadre de sa transformation, des milliers de collaborateurs de la banque de détail de BNP Paribas se connectent à la plate-forme 2SPARK pour développer et pérenniser de nouvelles pratiques.



La plate-forme digitale **2SPARK** est utilisée par plus de 8 700 collaborateurs dans 2 000 agences, pour **répondre en ligne, chaque jour, à 2 questions sur les moments clés de la relation client et sur les pratiques à adopter**. Selon

Amélie Guittet, responsable du pôle Transformation Culture de service de la banque de détail de BNP Paribas, « *le challenge de ce projet était de créer une adhésion et une cohésion des équipes afin qu'elles apprennent, ensemble et de manière plaisante, de nouvelles connaissances et comportements de service dans la durée.* »

Cette plate-forme permet au manager d'agence d'échanger et de fédérer son équipe autour des thèmes abordés en ligne, et via des indicateurs. Elle permet également à la banque de mesurer l'impact de chaque thème et de concentrer ses efforts sur ceux non maîtrisés. ●●●

## Paie m e n t s

dalenYs

INVESTISSEURS PRODUITS PRESSE JOBS

Une approche orientée conversion et lutte contre la fraude

Avec Be2bill, Dalenys vous propose toutes les solutions pour accepter des paiements par carte bancaire sur internet, mobile et en point de vente.

Nous optimisons vos taux de conversion en adaptant le process de paiement au profil de chaque client et de son panier d'achat.

Acceptez les paiements partout où se trouvent vos clients

31 mars 2016 • monetiques.wordpress.com

### FinTech : Dalenys veut quintupler en trois ans les flux de paiement qu'elle encaisse

la start-up Rentabiliweb, rebaptisée Dalenys vient de se recentrer sur le « paiement marketing », qui consiste à collecter et exploiter des données transactionnelles et comportementales pour optimiser les ventes des sites d'e-commerce et des magasins physiques.

Pour atteindre cet objectif de croissance, pour l'essentiel autofinancé, le groupe va enrichir son offre **Be2Bill** avec l'intégration de moyens de paiements internationaux (prélèvement et virement) en plus de la carte bancaire, et également de nouvelles fonctionnalités (pour les marchands en ligne ou en point de vente). **Son but est d'améliorer encore le taux d'acceptation et de conversion des visites en achats réels (près de deux acheteurs sur trois abandonnent leur transaction en cas de problème de paiement), tout en réduisant la fraude.** Be2Bill accélérera aussi le déploiement de son offre dédiée aux places de marché qui ont désormais l'obligation de confier leurs flux de paiement à un acteur régulé.

**Dalenys** compte en parallèle enrichir les données qu'elle peut exploiter en **développant des interfaces ouvertes à d'autres acteurs de la chaîne de valeur du paiement** comme les prestataires de services de paiement ou les marchands. ●●●



30 mars 2016 • L'Usine Digitale

## GoCardLess, la fintech experte du prélèvement en ligne

La fintech britannique GoCardLess, créée en 2011, spécialiste du prélèvement en ligne, vient de lever 13 millions de dollars, **pour adresser de nouveaux pays et développer de nouvelles fonctionnalités.**

« La raison pour laquelle nous avons fait cet investissement est très simple : Le monde se dirige vers des modèles de consommation basé sur l'abonnement et le partage. Le prélèvement bancaire est le moyen le plus efficace et le plus économique de réaliser ces transactions. GoCardless amène le prélèvement dans l'ère du numérique, en rendant les intégrations simples et en supprimant les derniers obstacles à une adoption massive », explique Stephen Chandler, directeur associé de Notion Capital.

La société britannique travaille actuellement à adapter son API pour traiter de plus grand volume de données et à améliorer le tableau de bord, pour faciliter son utilisation auprès des clients sans connaissance en développement. ●●●

1<sup>er</sup> Avril 2016 • Monétique wordpress.com

## Une carte ultra-sécurisée : biométrique avec PIN dynamique

Les acteurs monétiques travaillent en ce moment sur un tout nouveau prototype de carte ultra-sécurisée. Ce nouveau support ressemblera à une carte classique équipée d'un lecteur d'empreinte digitale enregistrée.

Quand le porteur payera sur internet avec cette carte, il devra saisir son numéro de carte, sa date d'expiration et son cryptogramme visuel. En plus, et c'est la nouveauté, **il devra poser son doigt sur le lecteur d'empreinte de la carte.** Si l'empreinte correspond à celle enregistrée dans la base de l'émetteur, le paiement sera accepté. Sinon, il sera refusé. Simple et efficace !

Pour le paiement de proximité, le PIN est dynamique. Ainsi, un nouveau PIN sera envoyé sur votre téléphone dès lors qu'un paiement est effectué en proximité. Pour les rares qui n'ont pas de téléphone, votre banque pourra vous envoyer par la poste un nouveau PIN mensuellement.

Cette toute nouvelle carte, encore plus sécurisée que la carte avec cryptogramme dynamique et son clavier, devrait sortir l'année prochaine. ●●●

29 mars 2016 • C Banque

## Sécurité des cartes bancaires : les réseaux européens s'internationalisent

L'Association européenne des paiements par carte (ECPA) vient d'annoncer son alliance avec PCI, l'instance internationale qui définit les standards de sécurité des cartes bancaires.

L'objectif de cette alliance est de porter la voix de l'Europe, et de son modèle centré sur la carte à puce, au sein de l'instance internationale, et « pour protéger les utilisateurs contre le vol de données de paiement dans le monde entier ». souligne Stephen Orfei, le directeur général de PCI.

Le modèle européen, notamment en France et en Grande-Bretagne, s'appuie de longue date sur la puce et le code secret pour sécuriser les paiements par carte, ce qui est loin d'être le cas dans tous les pays, notamment les Etats Unis. « Les menaces qui pèsent sur les systèmes de paiement par carte sont globales. Elles sont de plus en plus sophistiquées. La réponse doit donc être mondiale et s'appuyer sur des standards qui intègrent les problématiques auxquelles sont confrontés tous les acteurs de l'écosystème. », explique Gilbert Arira, le directeur général de CB. ●●●

## Réglementaire

31 mars 2016 • Les Echos

## Trading en ligne : les autorités veulent frapper fort contre les arnaques

La loi Sapin II veut s'attaquer aux dérives sur le marché du trading de devises. Le Parquet de Paris évalue l'ensemble des escroqueries financières à 4,5 milliards d'euros sur six ans.

A côté des sites régulés, d'autres sites non agréés, illégaux, liés à la criminalité organisée, ont poussé comme des champignons, avec des offres quasiment similaires. S'ajoute à cet arsenal, les fraudes bancaires, les offres de crédit falsifiées ou l'usurpation d'identité, notamment celle de la Banque de France ou du régulateur bancaire, visant au recouvrement des pertes sont légion.

Cette initiative de Bercy réjouit les autorités de marchés mobilisées. **C'est à l'AMF que devrait incomber, si le projet de loi est voté par le Parlement, la capacité juridique d'interdire la publicité pour certaines catégories de produits proposés par des sites Internet.** D'ici là, l'AMF continuera, en s'appuyant sur

l'ESMA, le régulateur européen, à mettre la pression sur le régulateur « laxiste » chypriote (Cysec) qui a accordé des agréments à certains sites dont les méthodes commerciales sont douteuses.

**La prochaine étape de cette initiative sera l'interdiction des produits les plus risqués. Mais il faudra attendre la mise en place de la directive MIFID 2 en 2018, qui s'attaque aux zones d'ombre des marchés de gré à gré. ●●●**

31 mars 2016 • C Banque

## Loi Sapin II : le chèque en ligne de mire, les services de paiement encadrés

Le projet de loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, surnommé loi Sapin II, vient d'être dévoilé en conseil des ministres : des mesures sont annoncées concernant le chèque et les nouveaux moyens de paiement.

Le chèque supplanté depuis plus de 10 ans par la carte bancaire confirme sa capacité de résistance. Comme annoncé en octobre 2015, **la durée de validité du chèque devrait donc être ramenée de 12 mois à 6 mois** pour encourager l'utilisation de moyens de paiement alternatifs aux chèques, plus rapides, plus sécurisés et plus accessibles (cartes, virements, prélèvements, etc.).

**De plus, la loi Sapin II va ouvrir un nouveau cadre pour les services de paiements en transposant par ordonnance deux textes européens.** Le premier texte est la deuxième directive sur les services de paiement, dite DSP2, qui pose les bases d'une **régulation des services de paiement tiers** et des **agrégateurs de comptes**. Le second texte est une directive, datée du 23 juillet 2014, sur la **comparabilité des frais liés aux comptes de paiement**, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base.

**Restera à transposer des dispositions relatives à la transparence des tarifs bancaires et l'extension du droit au compte à l'échelle européenne.** Ce que le gouvernement sera autorisé à faire par ordonnance, si la loi est adoptée en l'état. ●●●

31 mars 2016 • Les Echos

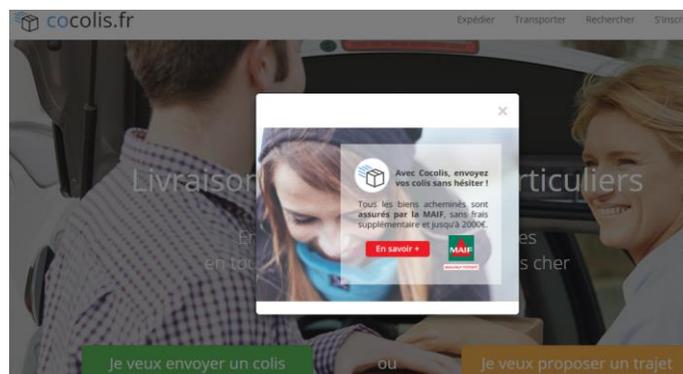
## Banques : la réforme réglementaire de Bâle IV n'aura pas lieu

François Villeroy de Galhau promet une pause dans la réglementation bancaire : « *Il est très important de stabiliser les règles qui s'accumulent depuis la crise financière afin de solidifier les banques, et de terminer Bâle III d'ici à la fin de cette année.* »

Concernant les inquiétudes des banques sur les prêts à l'habitat mentionné dans la **nouvelle grille du risque immobilier** du Comité de Bâle, le gouverneur a précisé que l'on « *pourra maintenir le crédit immobilier à taux fixe et qu'il s'agira d'une simple adaptation qui pourrait même se traduire par une diminution de la charge en capital applicable aux banques concernées* ».

Quant à la méthode de calcul du ratio de levier, **les groupes français vont perdre le traitement de faveur dont ils bénéficiaient.** En effet, **les fonds du Livret A, centralisés à la Caisse des Dépôts, ne seront plus exonérés dans le calcul des risques non pondérés.** Toutefois, poursuit-il « *Il s'agit d'une prescription générale et si une banque est gênée par cette règle - notamment celles qui collectent le plus de Livret A-, il y a une solution d'adaptation qui nous permettrait d'atténuer cette règle de levier, et qui préservera totalement le Livret A pour les épargnants* ». ●●●

## Rapprochements



31 mars 2016 • BFM Business

## Le coup de pouce de la Maif à la livraison de colis par des particuliers

Déjà présente dans l'autopartage, la Maif s'allie avec la start-up Cocolis mettant en relation des particuliers prêts à transporter des colis pour leur semblable.



Au terme de cette alliance, l'assureur mutualiste couvre le vol ou les dégradations des **objets transportés jusqu'à concurrence de 2 000 euros.** Cette garantie couvre le particulier-transporteur et s'applique gratuitement et sans franchise au colis à la seule condition que le paiement du service de livraison ait été effectué via le site Internet **cocolis** et que la valeur du paquet ait été déclarée.

Pour la **Maif**, ce partenariat fait suite à ceux déjà conclus avec des acteurs de l'autopartage de véhicules classiques entre particuliers (TravelerCar, Koolicar) ou de véhicules adaptés au handicap (Wheeliz).

Dans tous ces secteurs où un site Internet sert de plate-forme d'intermédiation entre particuliers, l'assurance agit comme un facilitateur. ●●●



31 mars 2016 • Assurland.com

## Maif Avenir soutient TravelCar

Première plateforme européenne de partage de véhicules entre voyageurs, TravelCar a réussi une nouvelle levée de fonds estimée à 5 millions d'euros. C'est l'occasion pour la Maif de devenir son actionnaire principal.

A la faveur du récent rachat de **Carnomise**, service de location de voitures entre voyageurs aux aéroports, **TravelCar** vise les 500 000 utilisateurs pour cette fin d'année (actuellement 100 000) grâce à ses différents partenariats noués avec Opodo, Edreams ou encore Go Voyages. L'international est dans sa ligne de mire : la Belgique, les **Pays-Bas** ainsi que la **Suisse** avant une implantation au **Canada**. ●●●

31 mars 2016 • Assurance & Banque 2.0

## Compte pénibilité : Ag2r La Mondiale et Didacthem font cause commune

Le groupe de protection sociale et patrimoniale en France, a conclu un partenariat exclusif avec Didacthem, cabinet spécialisé en prévention des risques professionnels.



Leur objectif est de proposer aux branches professionnelles et aux entreprises une solution simple et sécurisée répondant aux obligations du Code du travail relatives au diagnostic, à la prévention et à la réparation de la pénibilité issues des lois de réformes des retraites de 2010 et 2014.

Avec l'outil web baptisé « G2P », ces partenaires gèrent en direct les diagnostics d'exposition par tâche des salariés à partir du référentiel, disposent des données nécessaires aux déclarations à réaliser auprès des caisses de retraite concernant les salariés exposés à la pénibilité, élaborent le document unique d'évaluation des risques professionnels en rapport avec la pénibilité, proposent la mise en place d'actions de prévention et de formation pour réduire la pénibilité, suivent l'évolution des expositions et l'efficacité de la prévention implémentée.

Ce dispositif mis en place est le fruit de travaux conduits par les deux acteurs depuis 2012. ●●●

30 mars 2016 • L'Express votre argent

## Crédit Agricole : partenariat avec Business France

Crédit Agricole aurait signé un partenariat avec Business France en vue de renforcer l'accompagnement des entreprises à l'international.



« Après plusieurs années de collaboration, ce partenariat répond à l'enjeu crucial de développement international des PME et ETI françaises », a expliqué la banque verte. Cette dernière évoque plusieurs axes majeurs : étendre l'offre de services proposée aux PME et ETI clientes qui recherche à conquérir de nouveaux débouchés commerciaux à l'export sur un nombre significatif de pays ; avoir accès à l'information sur les marchés de 70 pays et sur les réglementations relatives aux opérations de commerce international avec ces pays ; et organiser des rencontres avec des acheteurs étrangers potentiels, intégrer les relations avec la presse étrangère ou encore faciliter l'accès à une base de données des appels d'offre. ●●●